



## **EXTRAIT**

### **du procès-verbal du Conseil communal**

Séance : du 02 mai 2023

Présidence : Stéphane BRUNEAU, Président

\* \* \*

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

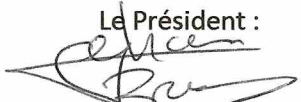
- vu le préavis de la Municipalité n° 08/2023 du 27.02.2023 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### **d é c i d e**

1. d'autoriser la Municipalité à créer une garderie d'enfants, chemin des Croisettes 9b, propriété de Swisslife, présentée dans le présent préavis;
2. d'autoriser la Municipalité à signer un contrat de bail avec le propriétaire Swisslife, pour une durée de 20 ans, dès réception des locaux, d'un loyer brut de CHF 168'281.- TTC/an (sans charges) et d'inscrire ce loyer brut TTC au budget de fonctionnement d'année en année pendant 20 ans et ce dès 2026 ;
3. d'accorder un crédit de construction d'une totalité de CHF 1'895'000.- TTC (un million huit cent nonante-cinq mille) pour ce projet;
4. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, de recourir à l'emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
5. d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à ce préavis à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 02 mai 2023.

Le Président :

  
Stéphane BRUNEAU



La Secrétaire suppléante :

  
Mélanie ÉSTOPPEY